

**Compte rendu de la réunion de comité du samedi 16 mars 2019 à 10h
au Restaurant le Saint Jean, 2 rue Saint Fiacre à Romorantin**



Lanthenay.

CENTRALE Etaients présents : Magali BRIDET - Philippe HOUILLON- Éric BRANSON- Luc CANINE CASTILLO - Jean Noël DOISE -Pierre Éloi CALAIS -Antoine CALAIS -Jean Joël COURTHIAL.

Absents Excusés : Christian LAMARRE- Stéphane BEUVAIN- Élodie BEUVAIN

Rédacteur Philippe Houillon.

Ordre du Jour

La Présidente, Magali BRIDET, ouvre la séance ce samedi 16 mars 2019 à 10h. Elle remercie tous les membres du Comité de s'être déplacés pour cette réunion.

Approbation de la réunion de Comité du 7 juillet 2018

Après lecture du compte rendu par la présidente, celui-ci est adopté à l'unanimité des présents à l'exception d'Elodie Beuvain, Christian Lamarre et Stéphane Beuvain étant absents excusés à cette réunion.

Restructuration des Membres du Comité.

Magali BRIDET fait lecture du courrier de la démission d'Yves Moussé de son poste de Trésorier qu'il avait accepté le 28 avril 2018 dernier, Fonction qui implique certaines obligations comme celle entre autre de faire le bilan de l'année écoulée. Il démissionne également de son poste de délégué du Cher pour de multiples et diverses raisons qui lui sont personnelles. La présidente fera la remise à plat de la comptabilité et à la prochaine réunion de comité un appel à candidature sera fait pour élire un nouveau trésorier qui assurera cette mission.

Questionnaire Société Centrale Canine

QUESTIONNAIRE HOMOLOGATION ET SANTÉ

1) CHAMPION de FRANCE de CONFORMITE au STANDARD

L'Association de race (nom) :

Déclare opter pour l'année **2019** pour la SOLUTION N°

3

Parmi les 3 solutions de conditions d'homologation du titre de Champion de France de Conformité au Standard listées dans l'article ci-dessous : <https://www.centrale-canine.fr/articles/titre-de-champion-de-france> .

(Dans le cas de la **solution n° 3** – 1 CACS doit il être obligatoirement dans une Spéciale ?)

OUI

NON (rayer la mention inutile)

Merci de nous joindre la liste des Spéciales prévues (les dates et lieux)

Un Pedigree complet est-il exigé par votre Club pour l'homologation du titre de Champion de France de Conformité au Standard ?

OUI

NON (rayer la mention inutile)

Pour la SCC un pedigree complet est sur trois générations

Attention, si vous optez pour cette option, vous devez au préalable en informer vos adhérents

Pour les races des 7^e & 8^e groupes : préciser la nature de l'épreuve (test de travail ou récompense en Field) et le niveau de qualification exigé par l'Association.

_____ TB Field ou BICP 2^{ème} Catégorie Minimum _____ NIVEAU _____

Pour toutes les races :

SANTE

Cf. Partie 3) Mise à jour des maladies suivies par votre association

Une copie du compte rendu du lecteur officiel devra être annexée à la demande d'homologation pour les radios (hanches, coudes, épaules, colonne vertébrale, mâchoire). **Dysplasie A ou B**

Une copie de l'examen MHOC ou ECVO pour les examens oculaires devra être jointe à la demande.

Une copie du résultat des autres tests génétiques prédictifs demandés par votre association devra être jointe à la demande. **VWD 2 1-1 ou 1-2**

Dans tous les cas vous devez nous indiquer quel est le niveau d'atteinte accepté pour l'homologation.

ADN OBLIGATOIRE :

Pour ceux dont l'empreinte génétique n'est pas encore dans la base de la Société Centrale Canine le propriétaire ou éleveur doit suivre la procédure qui figure sur le site de la Société Centrale Canine. Lien : <https://www.centrale-canine.fr/articles/identification-genetique-les-cas-particuliers>

2) CHAMPION de FRANCE JEUNE

Merci d'indiquer la récompense minimum exigée en travail par votre association :

Pour les races des 7^e & 8^e groupes : préciser la nature de l'épreuve (test de travail ou récompense en Field) et le niveau de qualification exigé par l'Association pour un jeune chien.

3) Mise à jour des maladies suivies par votre association

Cette partie concerne les maladies suivies par l'association de race. Les règles concernant le nombre de maladies suivies PAR RACE sont les suivantes :

- Les clubs peuvent demander de mettre **sur les pedigrees un maximum de 4 maladies**.
- En plus de ces 4 maladies, ils peuvent demander l'enregistrement dans la base de la SCC d'autres maladies, qui sont émergentes dans la race, ou qu'ils souhaitent surveiller en fond. Le service Santé de la SCC pourra ainsi les tenir au courant de l'évolution de ces maladies.
- Les clubs doivent choisir au plus 3 maladies qui figurent sur le pedigree pour inclure dans leur grille de sélection.
- Les clubs peuvent **choisir parmi les maladies qui figurent sur le pedigree les conditions pour l'homologation**.

Merci de remplir le tableau ci-dessous.

POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
Association loi 1901 exonérée de TVA (selon art.2617-1-b du CGI) - N° Siret : 314 775 495 000 26
155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE
Tél. : +33 (0)1 49 37 54 00 - Fax : +33 (0)1 49 37 01 20 - Fax Lof : +33 (0)1 49 37 55 99
www.centrale-canine.fr

FEDERATION NATIONALE AGREEE PAR LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE



CENTRALE
CANINE

Affections recherchées par le club	Maladie(s) suivie(s) sur le pedigree (4 maximum)	Maladie(s) présente(s) dans la grille de sélection (3 maximum)			Maladie(s) dans les conditions d'homologation	
		Oui/Non	Niveau d'atteinte accepté (résultat du test de dépistage)	Cotation	Oui/Non	Niveau d'atteinte accepté (résultat du test de dépistage)
Race : Chien d'Arrêt Allemand A poil dur Drahthaar	Dysplasie	OUI	A ou B	2	OUI	A ou B
	VWD 2	OUI	1-1 ou 1-2	2	OUI	1-1 ou 1-2
Race :						
Race :						
Race :						

Demande de suivi de maladie complémentaire :

Merci de nous joindre la liste des lecteurs officiels pour la dysplasie de la hanche et/ou du coude.

DATE : 16/03/2019

SIGNATURE DU PRESIDENT

POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
Association loi 1901 exonérée de TVA (selon art.2617-1-b du CGI) - N° Siret : 314 775 495 000 26
155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE
Tél. : +33 (0)1 49 37 54 00 - Fax : +33 (0)1 49 37 01 20 - Fax Lof : +33 (0)1 49 37 55 99
www.centrale-canine.fr

DRAHTHAAR
CLUB DE FRANCE
MAYOT BRUNET
Présidente

FEDERATION NATIONALE AGREEE PAR LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

TAN et Régionale d'élevage 2019

Jean Noël Doise fait lecture de la liste des Tan et régionale pour l'année. Il serait souhaitable pour une plus grande clarté dans la comptabilité que les organisateurs remplissent le fichier sous format Excel qui centralise les dépenses et les recettes et les autres frais qui incombent. Ainsi voici la liste des épreuves :

Samedi 30 Mars 2019.*

GOUY SAINT-ANDRE (62) ICOV Field de printemps CACT et TAN.

Info et engagement : Stéphane BEUVAIN. 20, rue du Petit Gouy 62870 GOUY-SAINT-ANDRE.

Tél : 06/80/65/49/82 stephanebeuvain-dcf@orange.fr

Jeudi 30 Mai 2019.*

Montfavet Avignon (84) Régionale d'Élevage, TAN et Confirmation

Info et engagement : Élodie BEUVAIN 5, rue du Menuet 84130 LE PONTET.

Tél : 06/77/07/72/35. elodiebeuvain-dcf@orange.fr

Samedi 20 Juillet 2019.*

FONTANE DENIS NUISY (51) Régionale d'Élevage, Confirmation et TAN.

Info et engagement : Coralie PHILIPPE 34, rue Saint Fiacre 51260 LA CHAPELLE LASSON.

Tél : 06/58/53/07/79. ilkaetadja@msn.com

Dimanche 21 Juillet 2019.*

SAINT-GEORGES-DE-RENEINS (69) TAN et Confirmation.

Info et engagement : René FAUSSURIER Le Chevalier 69830 Saint-Georges-de-Reneins.

Tél : 04/74/67/74/49. mariepaul.faussurier@orange.fr

Samedi 31 Août 2019*

**NEUVY-SAINT-SEPULCHRE (36) Nationale d'Élevage 2019.
Confirmation et TAN.**

Info : Eric BRANSON Tél : 06/70/66/36/08. e_branson@orange.fr

Engagement disponible sur Cédia uniquement : www.cedia.fr

Samedi 7 Septembre 2019*

DOMPIERRE SUR BESBRES (03) Régionale d'Élevage, TAN et Confirmation.

Info et engagement : Dominique BERNARD Les Clayeux 03230 CHEVAGNES.

Tél : 06/72/91/27/07 picsous03@orange.fr

Samedi 7 Septembre 2019*

RIEUX-EN-CAMBRESIS (59) Régionale d'Élevage, Confirmation et TAN.

Info et engagement Jean Noël DOISE 22, rue Maurice - Camier 59277 RIEUX-EN-CAMBRESIS.

Tél : 06/76/45/33/94. Jndoise-dcf@orange.fr

Finale des TAN : Règlement du Derby Jeune.

Jean Noël présente le règlement du Derby des jeunes Drahthaar qu'il a peaufiné avec l'aide de Stéphane Beuvain, Jean Joël Courthial. Règlement qui sera applicable cette année.

Pour la Finale des Tan elle pourra être organisée durant la période de chasse et compléter par un rapport à l'eau.

Dans l'article 8 il est précisé que le DCF offrira un engagement gratuit à un BICP au vainqueur de la Finale des Tan. Jean Noël se chargera de faire parvenir à Philippe le règlement pour mettre en ligne sur le site.

Tan chez Bruno Hytier

Il organise un tan multi races et invite le DCF mais il se pose une question du fait que le prix de l'engagement est de 15 €. Tandis que pour les autres Tan le prix varie entre 23 € pour les adhérents et 38 € pour les non adhérents. Un courrier ou un appel téléphonique lui sera fait pour trouver un arrangement concernant le prix.

Demande de Fabien Pommier pour l'organisation d'un BICP dans la Loire

La présidente fait lecture d'une demande de Fabien Pommier pour organiser un BICP. Du fait que c'est sa première organisation il aura en charge les terrains, le gibier, le repas du midi et il sera épaulé par les responsables de la commission utilisation. Fabien Pommier propose aussi que le responsable de cette commission se déplace pour voir la superficie du territoire. Ce déplacement se fera peut être en même temps que le Tan de chez René Faussurier, à préciser. Jean Noël précise que Fabien Pommier a la possibilité d'avoir à disposition de magnifiques terrains, d'un plan d'eau remarquable. La facilité par la route pour accéder à cette épreuve. Le rendez vous des concurrents est à proximité des terrains et l'intendance également. Un courrier lui notifiera l'accord des membres du comité.

Jacques Roloff souhaite notre accord pour une nouvelle édition du BICP qu'il a organisé en automne dernier. Il dispose d'excellents terrains et un plan d'eau digne pour que tous les chiens puissent s'exprimer. Seul bémol nous donnons notre accord pour l'organisation sous notre égide mais sur le plan financier le CBT évitera de faire combler si déficit il y a par le Drahthaar club. Un courrier lui sera envoyé à cet égard. La date de cette épreuve devra être inscrite au calendrier des concours d'automne par le responsable de la commission de l'utilisation.

Jean Joël soumet une demande de Jean Archambault, juge de concours de renom d'organiser un BICP en région centre soit sous forme d'une spéciale DD soit en ouvert. Le comité donne son accord et une réponse lui sera faite par Jean Joël.

Jean Archambault a fait un excellent article sur la coupe de France de chasse pratique 2018 (ou finale BICP) où notre race est à l'honneur dans la revue de la centrale. Le publier dans le bulletin du club serait une bonne chose pour faire connaître l'avis d'un juge de travail expérimenté sur le drahthaar.

Bilan des Commissions

Après un rapide tour de table chaque responsable de commission dresse son bilan qui pour chacun est positif en grande partie.

Antoine Calais responsable de la commission santé dresse le bilan des tests sur la maladie de Von Willebrand. Sur 88 tests réalisés 10 sont porteurs sains. Il nous présente aussi les tarifs pratiqués par les laboratoires.

Avant de se lancer chez Antagène, il faudrait étudier le coût par rapport à ce qui existe pour le moment. Si on veut travailler avec Antagène, le test VWD2 coûte 75€ de base, et donc 60€ avec la réduction de 20%. Pour le moment avec Laboklin nous sommes à un tarif de 46€ pour le VWD2.

Il faut penser un peu au portefeuille des adhérents. Pour l'instant, j'envoie les kits à la demande. Ce qui permet de joindre une feuille d'accompagnement sur laquelle le propriétaire donne son accord pour la transmission des résultats au club. Il y figure mon adresse mail étant mise en copie (il faut savoir que la personne qui fait tester son chien est propriétaire des résultats et c'est par ce biais que nous pouvons récupérer les résultats). Je joins dans le courrier une enveloppe à l'adresse du laboratoire et qui part directement de chez le vétérinaire.

Pour l'ADN identification, je dis au propriétaire de faire le test en expo ou de commander le kit à la Société Centrale Canine, cela revient à 36 €, comme chez Antagène, mais avec ce dernier il faut payer en plus 10€ pour l'intégration dans la base de données de la SCC.

Les autres tests peuvent être réalisés avec Laboklin, mais il n'y a pas de demande.

Antoine précise que le test de V.W se fasse lors des épreuves de Tan, ce qui est déjà inscrit sur les feuilles d'engagements.

Antoine doit faire parvenir toutes les informations nécessaires à Philippe pour mettre en ligne sur le site du DCF.

Nationale d'élevage du 31 août 2019 à Neuvy Saint Sépulchre

Eric Branson pense que la régionale et le tan du 7 septembre organisée par Dominique Bernard distant d'une semaine et de 3 heures de route entre Dompierre sur Besbres et Neuvy Saint Sepulchre vont faire de ''l'ombre'' à la Nationale d'élevage.

Jean Noël se chargera d'en informer Dominique Bernard l'organisateur qui avait déjà tout cadré pour cette manifestation. Il a invité le jury. Cette annulation entrainera une déception et des conséquences de la part de Dominique du fait qu'on lui avait donné notre accord pour cette régionale +Tan quelque temps auparavant. Trouver des bonnes volontés n'est pas chose facile à l'heure actuelle.

Eric dresse un premier bilan de l'avancement de son organisation. Il propose une innovation que la Nationale se déroule sur deux jours cette année. Le samedi se déroulerai la NE et le Tan et en fin d'après midi la réunion des délégations et le dimanche matin une initiation au BICP du fait que le plan d'eau s'y prête. Il a contacté quelques juges et pour l'instant Jean Lassandre et Roger Roulleau ont répondu présent. Il se chargera de faire une réservation des chambres pour le jury et les membres du comité. Il lui reste certaines autorisations et la réservation de repas et le gibier pour les épreuves.

Pour une meilleure communication entre les examinateurs des Tan Antoine propose qu'ils soient équipés de talkie walkie et il se chargera de les apporter. Une demande sera faite à Pascal Boué s'il est disponible pour venir juger la classe Jeune mâle et femelle et la classe Vétéran mâle et femelle. Dès l'ouverture du secrétariat à 8h le contrôle vétérinaire et les prélèvements devraient être réalisés également. Antoine se chargera de contacter Franck Haymann pour qu'il réalise un reportage photographique de la journée. Il sera pris en charge par l'organisation.

Prochain comité

Prochaine réunion de comité se fera la veille de la Nationale d'élevage soit le vendredi 30 août.

Demande d'assessorat

De Bernard Garcia président du Club du Bourbonnais. De tout temps il a été décidé qu'il n'est pas possible de faire un assessorat durant une NE. Dommage car c'est quand même le jour ou un candidat verra le plus grand nombre de chiens dans une journée. Un courrier lui sera envoyé pour lui préciser les modalités pour qu'il fasse plutôt un secrétariat/assessorat...

Bulletin 2019

Une précision de Magali que toutes les pièces, articles, photos devront impérativement être donnés ou envoyés au maximum pour cette réunion si nous voulons le sortir à temps vers mi avril dernier carat. Luc propose que dans le prochain bulletin qu'une liste des nouveaux adhérents à partir du 1^{er} octobre 2018 y figure. Proposition qui a fait l'unanimité des membres du comité. Cette liste sera établie par Magali du fait qu'elle possède les feuilles d'adhésions. Une proposition d'envoyer le PDF du bulletin de l'année aux juges ce qui ferait faire des économies en frais postaux est acceptée par l'ensemble du comité.

Commission information et site du DCF

Elle fonctionne normalement au gré des informations qui lui parviennent. Il est alimenté et géré par Philippe qui se charge en fonction des éléments qu'il reçoit de le mettre le plus souvent possible à jour. Les nouveaux statuts et le règlement intérieur sera en ligne sur le site.

Groupe Facebook

Luc et Pierre Eloi qui en sont modérateur et gestionnaire veillent au bon fonctionnement, veille aussi à vérifier ou à bloquer certaines dérives. Ils regardent aussi que par le biais de phrases détournées en vue d'une promotion pour tel ou tel éleveur par rapport aux autres.

Demande de Jean Marc Chevalerias pour devenir délégué du Puy de Dôme

La présidente donne lecture d'un courrier de motivation et de proposition de Jean Marc Chevalerias pour briguer le poste de délégué départemental du Puy de Dôme. Elle lui adressera un courrier lui précisant que pour le moment le département ne justifie par le nombre des adhérents la nomination d'un délégué supplémentaire. Mais par contre si Mr Chevalerias veut organiser un Tan ou une Régionale il en aura la possibilité. De plus Antonio Moscatelli assure cette fonction depuis de nombreuses années et Tonio fait parti des « Piliers du Drahthaar ».

Remplacement de notre lecteur officiel

Le Docteur Piedvache ayant cessé les lectures des radios. Son remplacement est le Docteur Jean François Lefol : Le Maresquier, 14150 Ouistreham au 06.71.78.27.56 Mail : jf.lefol@free.fr Toutes informations le concernant seront précisées sur le site.

Questions Diverses

Luc Castillo fait une proposition intéressante pour rendre un « hommage à une délégation méritante.

De ce fait il a été décidé que depuis de nombreuses années la délégation du Centre sera choisi et en particulier son Chef d'orchestre Michel Marié.

Il est membre du Club depuis des décennies. Il a fait adhérer un grand nombre. Il a été un moment au comité du DCF. Il a organisé de nombreuses Nationales d'élevage au Château de Beauvais à Romorantin.

Il a organisé des rencontres Départementales et Régionales du Saint Hubert, qu'il a jugé souvent.

Il répond toujours présent à la moindre des sollicitations pour une représentativité du Drahthaar dans des fêtes de la chasse comme au Game Fair à Chambord, à Lamotte Beuvron. Il donne aussi de son temps lors des expositions de sa Canine Territoriale, mais toujours accompagné par Yvette à ses côtés. La liste est longue mais il a su fédérer, rassembler et faire la promotion du Drahthaar et toujours avec sa gentillesse qui le caractérise. En un mot MERCI Michel pour ton dévouement.

Luc souhaiterait après avis que les résultats et titres des chiens figurent sur le bulletin mêmes pour ceux qui ne sont pas adhérent.

Pour rappel, les critères requis pour décerner le titre de champion de la race

« Obligatoirement 1 gibier tiré (FTA Faisans ou Perdrix), 1 BICP maximum, 1 printemps (FTP) ou gibier naturel (FTGN) ou gibier sauvage (FTGS) sur les 6 meilleurs résultats pris en compte et 1 EXC en NE. Les BICP 1^{ère} ou 2^{ème} Cat ainsi que les EXC en NE des années antérieures peuvent être pris en compte ».

Les conditions d'obtention du titre de Champion de la Race ont été assouplies

1 : Un BICP 1^{ère} ou 2^{ème} Catégorie acquis les années précédentes peut être pris en compte alors qu'il y a 3 ans, seuls ceux acquis l'année en cours, 3^{ème} catégorie comprise, pouvaient être pris en compte (dans la limite de un BICP maximum)

2 : Alors qu'au moins un FT de printemps était requis il y a 10 ans, aujourd'hui cette requête est étendue aux Fields de GS ou GN, avec donc en final, un Field Printemps ou un FTGN ou un FTGS obligatoire.

Analyse de Luc

En 2018, Luc Castillo indique qu'il n'y aura pas de champion de race car, suivant les chiens, il manque un concours pour accéder au titre, en général 1 BICP ou 1 gibier tiré (FTA)

Concernant l'absence d'un gibier tiré, Luc Castillo remarque qu'elle est souvent due au fait que le chien a déjà acquis des CACT ou RCACT l'année précédente en solo. Pour l'année suivante, il cherche donc un classement en couple (à l'EXC) pour valider le titre de Champion de GT. Les aléas ou difficultés étant plus grandes en couple, Il arrive en final que le chien en question n'a pas de résultat dans la catégorie GT pour valider le titre de Champion de race (toutes les autres conditions ayant été réunies par ailleurs). Cela est préjudiciable dans la mesure où le chien en question a déjà fait ses preuves en GT l'année précédente.

Luc propose alors que, pour ces chiens, l'année du titre de champion **de la Race**, en plus du BICP Obligatoire, un autre BICP réalisé obligatoirement dans l'année et de 1^{ère} catégorie soit transformé en GT avec une Comptabilisation à 0 points. Ce système s'appliquerait uniquement aux chiens qui auraient eu l'année

précédente tous les CACT nécessaires au titre de champion de GT et concourant donc en couple l'année considérée.

LUC argumente que l'épreuve à terre du BICP s'apparente à un GT et que les différences d'appréciations entre les 2 épreuves seraient matérialisées par une comptabilisation à 0 points pour le BICP supplémentaire

« Cela permettrait à ces chiens de pouvoir accéder au titre Champion de la race par la voie " BICP supplémentaire 1ere Cat à 0 point" et ne pas laisser ce titre vacant tout en multipliant les nécessités de participer à cette épreuve très représentative de notre race. Par ailleurs ces chiens là ont largement fait leur preuve en GT l'année précédente.

Le comité a rejeté cette proposition craignant le manque de repères des participants dans les conditions de l'attribution du titre de Champion de la Race. Par contre, Jean Noël Doise modifie la proposition de Luc. Il propose que dans le cas où le chien est en position de champion de GT l'année précédente, que l'un de ces CACT en GT soit pris et comptabilisé l'année suivante à 0 points.

Cette proposition semble plus claire pour le comité qui demande à Luc de l'évaluer (mesurer l'impact de la nouvelle mesure appliquée aux Champions décernés ou potentiels des années précédentes)

Ce travail sera fait pour le prochain comité lors de la NE du mois d'août.

En cas de validation à ce comité, le nouveau règlement serait édité dans le bulletin de mars 2020 pour une application pour l'année 2020. »

Une dernière information

Que nous avons oublié d'évoquer est la proposition de Christian Lamarre d'organiser la Nationale d'élevage en 2020 à Compiègne dans le cadre du Festival de la chasse et de la nature comme en 2012. Christian se chargera de l'organiser (en fonction de sa santé).

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, Magali BRIDET lève la séance à 13h30 et remercie tous les membres présents pour leur réelle implication dans la tenue de cette réunion qui fût constructive.